Extrait du registre des délibérations
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Jeudi 26 juin 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 19 juin 2025, s'est réuni le Jeudi 26 juin 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37
Nombre de délégués présents :
46 délégués présents dont 2 suppléants jusqu'à la délibération n°18
45 délégués présents dont 2 suppléants à partir de la délibération n°19
Nombre de membres représentés :
17 membres représentés jusqu'à la délibération n°18
18 membres représentés à partir de la délibération n°19

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-200068997-20250626-2025_06_26_D15-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 01/07/2025
Publication : 01/07/2025

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUI AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET *(jusqu'à la délibération n°18)*
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES

GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	**Prénoms**	**NOMS**
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE
SAINT VITAL	Jean-Paul	MERMOZ

Délégués représentés :

Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Laurent GRAZIANO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Dominique RUAZ
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jacqueline ROUX
Claudie TERNOY LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Philippe PERRIER
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Hervé MURAZ DULAURIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Gisèle MOLLIET	BEAUFORT SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Claude DURAY	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Alain REGAUDIAT

Jean-Marc DESCAMPS	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES
Pierre LOUBET	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO *(à partir de la délibération n°19)*
Alain ZOCCOLO	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Yves DUNAND
Philippe MOLLIER	NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Robin DEVRIEUX-PONT	SAINT PAUL SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Raphaël THEVENON
Sandrine BERTHET	TOURNON	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Equipements culturels – Location de la salle du Dôme Théâtre – Tarifs à compter du 1er janvier 2026

Rapporteur : M. le Président

Vu la compétence de la Communauté d'Agglomération Arlysère pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs.
Le Dôme Théâtre est un équipement culturel d'intérêt communautaire.

Vu la convention de partenariat et de mise à disposition des locaux entre la CA Arlysère et l'ADAC pour l'année 2026, approuvée en Conseil Communautaire du 26 juin 2025, qui prévoit qu'outre la saison culturelle proposée par l'Association, la Collectivité puisse disposer du théâtre, en « ordre de marche » (scène, matériel scénique et personnels associés à son fonctionnement), 25 jours par an pour l'organisation de manifestations ou événements ponctuels organisés par ses soins ou confiés à des structures extérieures dans le cadre de sa politique de soutien à la vie associative et culturelle locale.

En outre, il peut arriver des demandes d'opérateurs privés ou extérieurs au territoire Arlysère qu'il convient d'accueillir compte-tenu de leur intérêt particulier.

Dans ce cadre, la convention précise les engagements de l'ADAC pour mettre à la disposition de la collectivité son personnel technique, d'accueil, de sécurité et le gardiennage nécessaire au bon déroulé de la manifestation.

Il est ainsi précisé une grille tarifaire pour les utilisateurs du théâtre dans ce cadre convenu, en dehors de la programmation annuelle de l'ADAC. L'estimation des temps d'occupation par les utilisateurs (montage/démontage technique, installation scénique et diffusion) sont définis en relation avec les techniciens de l'ADAC en fonction des demandes et au cas par cas.

Toutes les demandes sont préalablement validées en Bureau Exécutif de la Communauté d'Agglomération Arlysère et doivent être compatibles avec la configuration des lieux et l'enjeu culturel du territoire. Des demandes spécifiques pourront faire l'objet de facturations complémentaires aux usagers directement par l'ADAC (ex : majoration des heures pour ouverture dimanche et jours fériés…).

Considérant ce qui a été exposé ci-dessus, il est proposé d'arrêter les tarifs de location de la salle du DÔME Théâtre, applicables **à compter du 1er janvier 2026** comme suit :

EQUIPEMENT CULTUREL	Tarifs journée
DÔME Théâtre (Albertville)	
Etablissements scolaires du territoire Arlysère dans un cadre formalisé d'Enseignement Artistique et Culturel – projets soumis à validation de la Collectivité dans le cadre de la Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle	**Gratuit**
Organisateur public ou associatif à but non lucratif	**2 000,00 €**
Organisateur à but lucratif, privé ou extérieur à Arlysère	**4 000,00 €**

=>Accès sous réserve de la disponibilité de la salle

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve les tarifs de location de la salle du DÔME Théâtre, applicables à compter au 1er janvier 2026, comme indiqués ci-dessus ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.***

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

Communauté d'Agglomération Arlysère